



L'UFAP UNSa Justice rappelle les revendications portées devant le Garde des sceaux pour les PA

Secrétariat.federation@ufap.fr

Le 26/09/2022,

L'UFAP UNSa Justice représentée par son Secrétaire Général a été reçu le 12 septembre et lui a fait part de ses revendications pour les différentes filières de l'administration pénitentiaire.

Elle sera à nouveau reçue par le Garde des Sceaux ce mardi 27/09/2022. Cette rencontre a pour but la présentation du Projet de Loi de Finances au titre de 2023 durant laquelle notre Ministre indiquera les évolutions statutaires et indemnitaires prévues pour le ministère de la Justice.

L'UFAP UNSa Justice aura donc à cœur de rappeler ses revendications concernant la filière administrative : les Adjointes Administratives, les Secrétaires Administratives et les Attachés d'Administration de l'Etat. Les personnels administratifs affectés à l'administration pénitentiaire sont soumis au statut spécial et au même code de déontologie que tous les autres corps de cette direction. Il doit donc être pris réellement en compte cette spécificité pénitentiaire pour les corps dits « communs » !

Notre organisation, en tant que force de propositions et de négociation, revendiquera à nouveau sur le volet indemnitaire :

- La fin de la division par 2 de l'IFSE pour les personnels administratifs de la DAP affectés en services déconcentrés sous prétexte que ces derniers perçoivent la PSS alors que cette dernière ne fait qu'acter leur statut spécial
- La revalorisation du taux de la PSS à 28,5 %
- L'adoption de la même procédure d'attribution du CIA pour les trois catégories (AA, SA et AAE) avec la fixation de fourchettes de montant de CIA
- La fin de la division par deux des forfaits « IFSE » en cas de mobilité ou d'avancement de grade sachant qu'un forfait est par définition un montant invariable

Cette minoration par deux, au-delà d'être injuste, constitue une entrave à la mobilité dans d'autres ministères que promeut pourtant la Loi de 2009 et celle de la transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019.

L'UFAP UNSa Justice revendique, afin de rendre son attractivité à la Fonction Publique dans son ensemble et à l'administration pénitentiaire en particulier, la nécessité impérieuse de réviser l'ensemble des grilles indiciaires des différents corps de la filière administrative qui œuvrent au quotidien tant sur des missions supports que sur des fonctions métiers.

L'UFAP UNSa Justice demande donc **la révision des grilles indiciaires des catégories C et B pour l'ensemble de leurs grades** afin qu'existe une réelle évolution de carrière qui soit le juste reflet de la reconnaissance du travail accompli.

L'UFAP UNSa Justice revendique également pour **les Adjointes Administratives** l'organisation d'examen professionnel leur permettant de changer de grade sans avoir à attendre une promotion par inscription sur un tableau d'avancement et la mise en place d'un plan de requalification de C en B plus ambitieux qui ne laisse pas nombre d'agents méritant sur le bord de la route.

L'UFAP UNSa Justice revendique *une révision des grilles indiciaires des 3 grades d'attaché* pour une vraie reconnaissance des fonctions occupées, tant dans les services support que métiers, et du travail accompli au service de l'administration pénitentiaire.

Il est plus que temps de mettre fin à cet état de fait que, dans l'administration pénitentiaire, les **Attachés d'Administration d'Etat** font figure de « *parents pauvres* » en matière de traitement des catégories A, leur grille indiciaire servant perpétuellement de grille plancher pour tous les autres corps de catégories A.

L'UFAP UNSa Justice revendique enfin la nécessaire prise en compte et même l'anticipation de l'inflation actuellement exponentielle pour éviter de nouveaux tassements de grilles dus à des correctifs faits dans l'urgence par l'administration pour respecter à minima le montant du SMIC.

L'UFAP UNSa Justice, 35 ans d'engagement quotidien au service du terrain !

Les secrétaires généraux,
Emmanuel CHAMBAUD
Luciano DUCCESCHI
Alexandre CABY
Jimmy OBERTAN
Coralie FLAUGNATTI

Le secrétaire national de la filière,
Jean-Marc BERTRAND